

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**relatif à l'ouverture de l'enquête publique préalable à la demande de permis de construire
située sur la commune de VILLEGLY au lieu dit « Ayrolle » en vue de la réalisation
d'une centrale photovoltaïque au sol sollicitée par la société « LANGA SOLUTION »**

Par arrêté du 16 février 2018, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours, est prescrite du lundi 12 mars 2018 au vendredi 13 avril 2018 inclus.

Au terme de la procédure, la décision d'autorisation sur la demande de permis de construire susvisée est le préfet de l'Aude. La décision qui pourra être adoptée sera, soit un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant le permis de construire, soit un arrêté portant sursis à statuer, soit un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R423-32 du code de l'urbanisme.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Philippe RAGUIN, officier de l'armée de terre en retraite. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre unique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mis à disposition du public à la mairie de Villegly 13 avenue du Minervoï – 11600 Villegly.

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur le registre d'enquête, ouvert à cet effet.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- à la mairie de VILLEGLY,
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante : <http://www.aude.gouv.fr> rubrique [Accueil > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Les enquêtes publiques et consultations du public / dossiers complets \(hors ICPE\) > Le photovoltaïque.](#)
- gratuitement sur un poste informatique, à la Préfecture de l'Aude, aux jours et heures d'ouverture au public.

Les observations relatives au projet pourront être envoyées avant la clôture de l'enquête, soit :

- par courrier à la **Mairie de Villegly – 13 avenue du Minervoï – 11600 VILLEGLY – à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur,**
- par courriel à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : pref-photovoltaique-villegly@aude.gouv.fr

Le dossier d'enquête publique qui comprend notamment une étude d'impact, son résumé non-technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale est consultable à la Mairie de Villegly.

Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête et tenues à disposition au siège de l'enquête.

Les communes concernées sont : VILLEGLY, siège de l'enquête, BAGNOLES, VILLARZEL CABARDES, VILLENEUVE MINERVOIS, SALLELES CABARDES, LIMOUSIS ET CONQUES SUR ORBIEL,

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la Mairie de VILLEGLY – 13 avenue du Minervois – 11600 VILLEGLY, aux jours et heures suivantes :

- **le lundi 12 mars 2018 de 10 heures à 12 heures,**
- **le mercredi 28 mars 2018 de 16 heures à 18 heures 30,**
- **le mardi 10 avril 2018 de 16 heures à 18 heures 30,**
- **le vendredi 13 avril 2018 de 10 heures à 12 heures.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Villegly, à la préfecture de l'Aude et sur internet à l'adresse suivante : <http://www.aude.gouv.fr> rubrique [Accueil > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Les enquêtes publiques et consultations du public / dossiers complets \(hors ICPE\) > Le photovoltaïque](#), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le personne responsable du projet est Mr Gille LEBREUX – ZAC CAP MALO - Avenue du Phare de la Balue – 35520 LA MEZIERE.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

- Mr Alexis DE DEKEN – chargé d'affaires – Production Energies Renouvelables – ZAC CAP MALO - Avenue du phare de la Balue CS 26831 – 35520 LA MEZIERE – Tél. : 02.23.40.60.22 - mobile : 06 77 11 48 88 -@ : a.dedeken@groupe-langa.com – www.langa.fr